

CH 5 : Comment rendre compte de la mobilité sociale ?

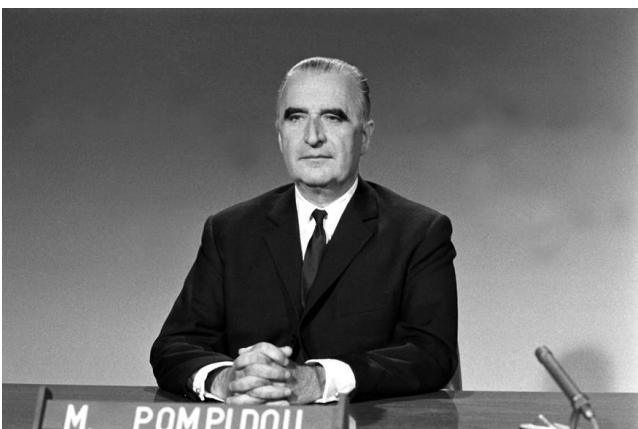
Notions	Indications complémentaires
Notions de terminale : Mobilité sociale, mobilité intergénérationnelle / intra-générationnelle, mobilité observée, fluidité sociale, déclassement, capital culturel, paradoxe d'Anderson. Notions de première : groupe d'appartenance, groupe de référence, socialisation anticipatrice, capital social. Notions complémentaires : Table de mobilité sociale, mobilité verticale/horizontale, reproduction sociale	1.2 Comment rendre compte de la mobilité sociale ? <p>Après avoir distingué la mobilité sociale intergénérationnelle d'autres formes de mobilité (géographique, professionnelle), on se posera le problème de sa mesure à partir de l'étude des tables de mobilité sociale dont on soulignera à la fois l'intérêt et les limites. On distinguera la mobilité observée et la fluidité sociale et on mettra en évidence l'existence de flux de mobilité verticale (ascendante et descendante) et horizontale. On étudiera différents déterminants de la mobilité et de la reproduction sociale : l'évolution de la structure socioprofessionnelle, le rôle de l'école et de la famille.</p>

Activité de sensibilisation



Jane Birkin, chanteuse et actrice, et ses deux filles : Lou Doillon, actrice, mannequin et chanteuse et Charlotte Gainsbourg, Actrice et chanteuse.

1/ Telle mère, telle fille ?



De la terre... à la présidence de la république.



Les parents de Georges Pompidou, tous les deux instituteurs, étaient eux-mêmes issus de familles paysannes modestes.

2/ Pourquoi G. Pompidou est-il un symbole de la mobilité sociale ?

3/ La mobilité sociale a-t-elle diminuée en France depuis un 25 ans ?

Problématiques :

Nous avons vu dans le chapitre précédent, que la société est stratifiée, autrement dit hiérarchisée selon différents critères tels que le revenu, le prestige, le pouvoir...

On peut alors se demander si la place des individus dans la société est figée ou si ceux-ci peuvent se déplacer sur l'échelle sociale. Si tel est le cas, comment expliquer la mobilité sociale ?

On parle aujourd'hui de panne de l'ascenseur social, qu'en est-il réellement ?

Plan :

1. Mobilité sociale : de quoi parle-t-on ?

1.1 La mobilité en sociologie

1.2 Comment mesurer la mobilité ?

2. Quelle mobilité sociale pour la France ?

2.1 Les grandes tendances de l'après-guerre à aujourd'hui

2.2 Quels sont les déterminants de la mobilité sociale ?

2.2.1 La mobilité socioprofessionnelle

2.2.2 Le rôle des instances de socialisation primaires : l'Ecole et la famille

Objectifs : (Etre capable de...)

- Distinguer mobilité sociale intergénérationnelle et mobilité géographique / professionnelle
- Définir mobilité intragénérationnelle / intergénérationnelle
- Lire une table de mobilité
- Définir et distinguer et calculer mobilité observée / fluidité sociale
- Distinguer mobilité verticale (ascendante / descendante) et horizontale
- Définir déclassement, reproduction sociale
- Définir capital culturel
- Expliquer et démontrer le Paradoxe d'Anderson
- Expliquer le rôle de la structure socioprofessionnelle dans la mobilité sociale
- Expliquer le rôle de la famille et de l'Ecole dans la mobilité sociale

1. Mobilité sociale : de quoi parle-t-on ?

1.1 La mobilité en sociologie

Activité 1 : Quelle mobilité ?

Document 1 : Évolution des déplacements par mode

	Marche ou vélo	Véhicule particulier à moteur	Transports en commun	Ensemble
Ensemble rural et faiblement urbanisé				
1994	21	74	5	100
2008	19	76	5	100
Ensemble grandes agglomérations				
1994	31	56	13	100
2008	33	55	12	100

Champ : déplacements locaux un jour de semaine des individus de 6 ans et plus habitant en France métropolitaine.

Source : Insee - SOeS - Inrets, enquêtes nationales transports et communication 1993-1994, transports et déplacements 2007-2008.

- 1/ Quel type de mobilité est étudié dans le document 1 ?
- 2/ Donnez d'autres exemples de ce type de mobilité.
- 3/ Quel est le moyen de locomotion le plus utilisé en France pour les déplacements quotidien ?

Document 2 : Un nouveau statut social ?



- 4/ Le groupe social d'appartenance du jeune garçon correspond-il à son groupe de référence ?
- 5/ Quelle est la nature des mobilités sociales illustrées dans le document 2 ?
- 6/ Qu'est-ce qui distingue la mobilité du cuisinier de celle du jeune garçon ?
- 7/ Comparer la situation d'un boucher de cuisine qui deviendrait boulanger à celle d'un serveur qui deviendrait chef d'entreprise.

8/ A l'aide des questions précédentes qualifiez les situations suivantes.

Une secrétaire dans une entreprise de transport, devient assistante de direction puis directrice	
Une fille de professeur de SES, devient CPE	
La fille de médecin, devient infirmière	
Un fils reprend l'exploitation agricole de son père	

1.2 Comment mesurer la mobilité ?

Activité 2 : Des tableaux pour rendre compte de la mobilité sociale

Document 1 : Les enquêtes de mobilité sociale

Les enquêtes de mobilité sociale [...] portent classiquement sur la mobilité entre les générations des hommes, étudiée à partir de la profession : elles appliquent des catégories sociales fondées sur le critère de la profession (comme les catégories socioprofessionnelles en France) à un échantillon représentatif d'hommes et à leur père, et permettent de construire des tableaux croisés dits tableaux (ou tables) de mobilité. Une entrée du tableau (habituellement en ligne) correspond à l'origine [d'où viennent les individus occupant telle ou telle position sociale], l'autre (en colonne) à la destinée [que sont devenus les fils dont le père appartenait à telle catégorie]. [...]

C'est pourquoi, dans l'enquête de l'INSEE [...] (où la profession du père est indiquée au moment de la fin de la scolarité de l'enquêté), les tableaux sur la mobilité sociale entre les générations sont généralement établis pour les enquêtés ayant 40 ans et plus (âge auquel les changements de situation professionnelle deviennent plus rares). Cette précaution méthodologique peut paraître encore plus justifiée à une époque où l'accès à un emploi stabilisé et l'installation dans la vie se produisent de plus en plus tardivement.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », Les mutations de la société française vol. II, La Découverte, 2007.

- 1/ Qu'est-ce qu'un échantillon représentatif ?
- 2/ Pourquoi les enquêtent portent-elles sur les hommes de 40 ans et plus ?
- 3/ Quel est l'indicateur de la position social le plus souvent retenu ? Pourquoi ?

4/ Quel est l'objectif des tables de mobilité ?

Document 2 : Table de mobilité en valeur absolue

Table de mobilité des effectifs (en milliers)

Groupe socioprofessionnel du père	Groupe socioprofessionnel du fils						Ensemble
	1	2	3	4	5	6	
1. Agriculteurs	252	72	105	190	98	426	1 143
2. Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	182	189	206	79	210	870
3. Cadres et professions intellectuelles supérieures	2	37	310	152	37	52	591
4. Professions intermédiaires	2	60	266	263	73	135	800
5. Employés	3	43	144	179	108	169	644
6. Ouvriers	20	225	304	701	375	1 373	2 998
Ensemble	285	619	1 317	1 690	770	2 364	7 045

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans.

D'après INSEE, *Enquête FQP*. 2003.

5/ Combien y avait-il d'hommes actifs ou d'anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans, en 2003 ? Combien y avait-il d'agriculteurs âgés de 40 à 59 ans ? Combien y avait-il de fils d'agriculteurs âgés de 40 à 59 ans ?

6/ Faites une phrase avec les données entourées

7/ Quelle est la particularité des individus comptabilisés dans la diagonale ?

8/ Calculer l'immobilité intergénérationnelle totale. Déduisez-en la mobilité intergénérationnelle totale et exprimez le résultat en valeur relative.

9/ Quel est le pourcentage des cadres et PIS qui ont un père ouvrier ?

10/ Quel type de donnée venez-vous de calculer ?

11/ Quel est le pourcentage des fils de cadres qui sont devenus ouvriers ?

12/ Que venez-vous de calculer ?

Document 3 : Annexe 1

13/ Dans la table, où sont les pères et où sont les fils ?

14/ Complétez les données pour la 1^{ère} colonne 5^{ème} ligne.

15/ Faites une phrase présentant les résultats entourés (310, 52, 24)

16/ Quels sont les chiffres qui représentent la table de destinée ; et ceux de la table de recrutement ?

17/ Calculer la fluidité sociale :

a) Quelle est la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir cadre ?

b) Quelles est la probabilité pour un fils d'ouvrier de devenir ouvrier ?

c) Quel est le rapport des probabilités pour les fils d'ouvriers de devenir cadre ou ouvrier ?

d) Quelle est la probabilité pour un fils de cadre de devenir cadre ?

- e) Quelles est la probabilité pour un fils de cadre de devenir ouvrier ?
- f) Quel est le rapport des probabilités pour les fils de cadre de devenir cadre ou ouvrier ?
- g) Calculez l'indicateur de fluidité sociale ("odd ratio") : résultat de la question f) divisé par le résultat de la question c).

Exercice d'application : à rendre pour le.....

Soit une société fictive où n'existeraient que deux positions sociales (cadre ou ouvrier) et où la mobilité entre les générations a été observée à deux dates entre lesquelles un processus de tertiarisation est intervenu (la part des positions sociales disponibles au niveau cadre a crû de 25 % à 35 %).

Date T1

Père FILS	Cadre	Ouvrier	TOTAL
Cadre	125	125	250
Ouvrier	75	675	750
TOTAL	200	800	1000

Date T2

Père FILS	Cadre	Ouvrier	TOTAL
Cadre	150	200	350
Ouvrier	50	600	650
TOTAL	200	800	1000

Louis-André Vallet, « Quarante années de mobilité sociales en France », *Revue française de sociologie*, n°40.1, p5-64, 1999.

Remarque : pour chacune de vos réponses chiffrées vous rédigerez une phrase d'interprétation.

- 1/ Calculez la mobilité observée en T1 et en T2. A-t-elle augmenté ?
- 2/ Quelles sont les chances pour les fils d'ouvriers de devenir cadres en T1 et en T2 ? (en %)
- 3/ Quelles sont les chances pour les fils d'ouvriers de devenir ouvrier en T1 et en T2 ?
- 4/ Quelle la probabilité pour les fils d'ouvriers de devenir cadre par rapport à leur probabilité de devenir ouvrier en T1 et en T2 ?
- 5) Quelle est la probabilité pour un fils de cadre de devenir cadre en T1 et en T2 ?
- 6) Quelles est la probabilité pour un fils de cadre de devenir ouvrier en T1 et en T2 ?
- 7) Quelle la probabilité pour les fils de cadre de devenir cadre par rapport à leur probabilité de devenir ouvrier en T1 et en T2 ?
- 8) Calculez l'indicateur de fluidité sociale en T1 et en T2.
- 9) Comment la fluidité sociale a-t-elle évoluée entre T1 et T2 ?
- 10) Comparez l'évolution de la fluidité sociale et celle de la mobilité observée.

Activité 3 : La mesure imparfaite de la mobilité sociale

Document 1 : Le sens des trajectoires intergénérationnelles ?

Père \ Fils	Agriculteur	Artisan, commerçant chef d'entreprise	Cadre et PIS	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Agriculteur						
Artisan, commerçant chef d'entreprise						
Cadre et PIS						
Profession intermédiaire						
Employé						
Ouvrier						

- 1/ Pour chacune des trajectoires, dites s'il y a ascension, descente ou immobilité sociale.
- 2/ Pourquoi est-il plus facile de classer la population salariée plutôt que les indépendants ?
- 3/ Pourquoi peut-on dire que la mesure de la mobilité par les PCS est conventionnelle ?
- 4/ Soit un professeur de mathématique dont le père était lui aussi professeur de mathématique. Il y a-t-il réellement immobilité ?

Document 2 : Le champ, une limite à l'analyse

Figure 1 - Répartition de l'ensemble des couples selon le groupe social de l'homme et de la femme

Groupe social de l'homme	Groupe social de la femme							Total
	Agricultrice	Indépendante non agricole	Cadre ou profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employée	Ouvrière	Sans activité professionnelle	
Agriculteur	2,9	0,2	0,1	0,4	1,1	0,5	0,5	5,6
Indépendant non agricole	0,2	1,7	0,5	1,5	4,0	1,0	0,8	9,6
Cadre ou profession intellectuelle supérieure	0,1	0,4	2,5	4,3	4,3	0,5	0,9	13,1
Profession intermédiaire	0,1	0,6	1,3	5,6	8,9	1,8	1,0	19,4
Employé	0,2	0,5	0,4	2,4	8,5	1,9	1,3	15,3
Ouvrier	0,6	1,1	0,5	3,4	18,4	8,4	4,0	36,3
Sans activité professionnelle	0,0	0,0	0,1	0,1	0,2	0,0	0,2	0,6
Total	4,0	4,5	5,4	17,8	45,3	14,3	8,8	100,0

Champ : adultes vivant en ménages ordinaires, en couple en 1999 ou ayant déjà vécu en couple.
 Source : Insee, enquête étude de l'histoire familiale de 1999.

- 5/ Faites une phrase avec la donnée entourée.
- 6/ Comment qualifier le fait que les pourcentages les plus élevés se situent le plus souvent sur la diagonale ? Quel est le poids de ces couples dans la société en 1999 ?
- 7/ Expliquez en quoi le choix de ne retenir que les hommes dans la production de tables de mobilité est discutable.
- 8/ Après avoir rappelé l'âge des individus interrogés pour les enquêtes de mobilité sociale, montrez les limites de ce choix.

2. Quelle mobilité sociale pour la France ?

2.1 Les grandes tendances de l'après-guerre à aujourd'hui

Activité 4 : Les caractéristiques de la mobilité en France en 2003 (annexe 1)

- 1/ Comment ont évolué les effectifs de la PCS cadre et PIS ? Que constatez-vous concernant la destiné des fils de cadre ? Concernant le recrutement des cadres ?
- 2/ Lorsqu'il y a mobilité sociale, vers quelle PCS s'oriente principalement les fils d'agriculteurs ? Cette PCS est-elle proche ou éloignée de leurs PCS d'origine ?
- 3/ Pour quelles PCS constatez-vous la plus forte immobilité ?
- 4/ Rappelez la mobilité observée en France en 2003.
- 5/ Rappelez les valeurs de l'indicateur de la fluidité sociale en 2003 pour les cadres et les ouvriers.

Activité 5 : Une société de plus en plus mobile

Document 1 : Annexe 1 et 2

- 1/ Quelle était la valeur de la mobilité observée en 1977 ?
- 2/ Calculez la valeur de l'indicateur de fluidité sociale pour les cadres et les ouvriers.
- 3/ Comparez les réponses aux questions 1 et 2 aux valeurs de 2003.

Document 2 : La fluidité sociale progresse lentement.

En France, sur le long terme, l'étude de référence est celle qu'a menée le sociologue Louis-André Vallet en 1999 sur l'évolution de la mobilité des hommes âgés de 35 à 59 ans entre 1953 et 1993¹. Il montre que dans l'intervalle, la mobilité a fortement augmenté. Alors qu'en 1953 50,7 % des hommes de 35 à 59 ans étaient classés dans la même catégorie sociale que leur père, ils ne sont plus que 40 % en 1970, 37,6 % en 1977, 36,5 % en 1985 et 35,1 % en 1993. Une évolution qui doit beaucoup aux transformations structurelles de la société française.

La fluidité sociale n'a en revanche que peu évolué, selon L.-A. Vallet. Le lien unissant origine et position sociale a subi une « lente érosion » de 0,5 % par an. « Parmi les quelque 12

millions de Français, hommes et femmes, âgés de 35 à 59 ans et qui ont un emploi en 1993, environ 4 % occupent des positions sociales qui n'auraient pas été les leurs en absences de cette augmentation de la fluidité sociale en quarante ans ». A ce rythme, il faudrait deux siècles pour atteindre une situation où les destins sociaux ne dépendraient plus de l'origine sociale.

« La mobilité sociale en panne », Sciences humaines, N°209, novembre 2009.

1. « Quarante années de mobilité sociale en France », Revue française de sociologie, vol. XL, n°1, 1999.

4/ Selon Vallet, en France, comment ont évolué la mobilité et la fluidité sociale entre 1953 et 1993 ?

5/ Ces résultats sont-ils contradictoires avec ceux de la question 3/ ?

2.1.2 L'ascenseur social est-il en panne ?

Activité 6 : Le déclassement ?

Document 1 : Devenir socioprofessionnel des fils de cadres supérieurs et gros indépendants¹ et des fils d'employés et d'ouvrier qualifiés (en %)

Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants d'employés et ouvriers qualifiés

En %

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Contremaîtres	Indépendants	CPIS et professions intermédiaires
Fils							
1944-1948	10,5	22,5	39,4	12,7	7,0	7,9	33,0
1949-1953	10,9	18,5	43,2	15,3	5,1	7,1	29,4
1954-1958	9,1	19,2	42,0	17,6	5,4	6,8	28,3
1959-1963	9,6	16,3	43,8	18,3	5,9	6,0	25,9
1964-1968	9,6	15,7	43,7	21,9	4,0	4,9	25,3

Devenir professionnel (à l'âge de 35-39 ans) des enfants de cadres supérieurs et gros indépendants

En %

Génération de naissance	CPIS	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Contremaîtres	Indépendants	Employés, ouvriers et contremaîtres
Fils							
1944-1948	56,3	24,7	8,6	4,3	1,4	4,8	14,3
1949-1953	54,9	19,4	12,3	4,3	3,4	5,8	20
1954-1958	50,6	22,2	12,7	4,9	3,2	5,8	20,8
1959-1963	46,9	22,5	13,1	7,8	2,8	6,9	23,7
1964-1968	50,4	22,0	11,4	7,2	1,4	6,7	21,0

1. Indépendants et chefs d'entreprises d'au moins 10 salariés.

Camille Peugny, « Éducation et mobilité sociale : la situation paradoxale des générations nées dans les années 1960 », *Economie et statistiques*, n° 410, 2007

- 1/ Faites une phrase avec la donnée entourée.
- 2/ Comment a évolué la mobilité sociale chez les fils d'employés et d'ouvriers qualifiés ?
- 3/ Comment a évolué la mobilité sociale chez les fils de cadre et de gros indépendants ?

Document 2 : Le déclassement un phénomène complexe et multidimensionnel

Le déclassement est-il induit par un ralentissement dans la création des emplois les plus qualifiés ? Par un vieillissement du haut de la structure sociale ? Par une polarisation des emplois, donc un rétrécissement des classes moyennes ? Par une « lutte des places » plus intense entre les enfants des différents groupes sociaux ? [...]

La progression du déclassement social est essentiellement le fait des enfants des « classes moyennes » (cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires) confrontés à un phénomène de plus grande fluidité sociale ou de « concurrence sociale ».

[...] La transmission d'un capital culturel est déterminante dans le destin des enfants de « CSP + » : les enfants de pères professeurs ou exerçant une profession libérale ou scientifique connaissent des taux de déclassement nettement inférieurs à 20 % ; les enfants de cadres dont le père n'est pas diplômé du supérieur ont une probabilité en moyenne beaucoup plus importante (37,8 %) de devenir employé ou ouvrier que ceux dont le père est diplômé du supérieur (23 %).

« La mesure du déclassement », rapport du Centre d'analyse stratégique, n°20, La Documentation française, 2009.

- 1/ Comment le déclassement est-il expliqué ici ?

2/ Selon le texte pourquoi les classes moyennes seraient-elles les plus touchées ?

3/ Par quoi le déclassement peut-il être atténué ?

Document 3 : Déclassement ou peur du déclassement

Entretien avec Eric Maurin, économiste, auteur de *La Peur du déclassement*, 2009 (La République des idées / Seuil).

http://www.dailymotion.com/video/xao4ut_difference-entre-declassement-et-pe_news#.UKozAuTxZvA

Si pas de vidéo :

Il faut distinguer le déclassement de la peur du déclassement. Le déclassement est une réalité qui touche la société à la marge. [...] Sur un plan personnel et familial, [les] licenciements représentent un drame, mais ils ne concernent cependant qu'une toute petite fraction de la société. L'immense majorité des Français reste en fait à l'abri de la déchéance sociale. A l'inverse, la peur du déclassement est ressentie par l'ensemble de la société, y compris par les classes moyennes et supérieures, celle qui ont le plus à perdre. Cette peur est la conséquence de politiques publiques qui, depuis cinquante ans, ont systématiquement privilégié la protection de ceux qui ont déjà un emploi plutôt que le soutien de ceux qui n'en

ont pas. Progressivement s'est constitué un rempart de droits sociaux entre les salariés à statut (CDI) et la précarité sociale. L'aspect positif, c'est que les salariés en place ont été mieux protégés. L'aspect négatif, c'est que cette barrière est devenue de plus en plus difficile à franchir pour tous les autres. Les salariés à statut qui craignent plus que tout de tomber de l'autre côté de la barrière en ont bien conscience. Plus les statuts sont protégés, moins souvent on les perd, mais plus on perd quand ils disparaissent.

Eric Maurin, « Ces peurs bien française qui paralysent la société », *Le Monde*, 7 octobre 2009

- 1/ Selon Eric Maurin, qu'est-ce que le déclassement ?
- 2/ En quoi peut-on dire qu'il s'agit alors d'un phénomène marginal ?
- 3/ Qu'est-ce que la peur du déclassement ?
- 4/ Pourquoi la peur du déclassement s'est-elle accentuée ?

Activité 7 : Le paradoxe d'Anderson

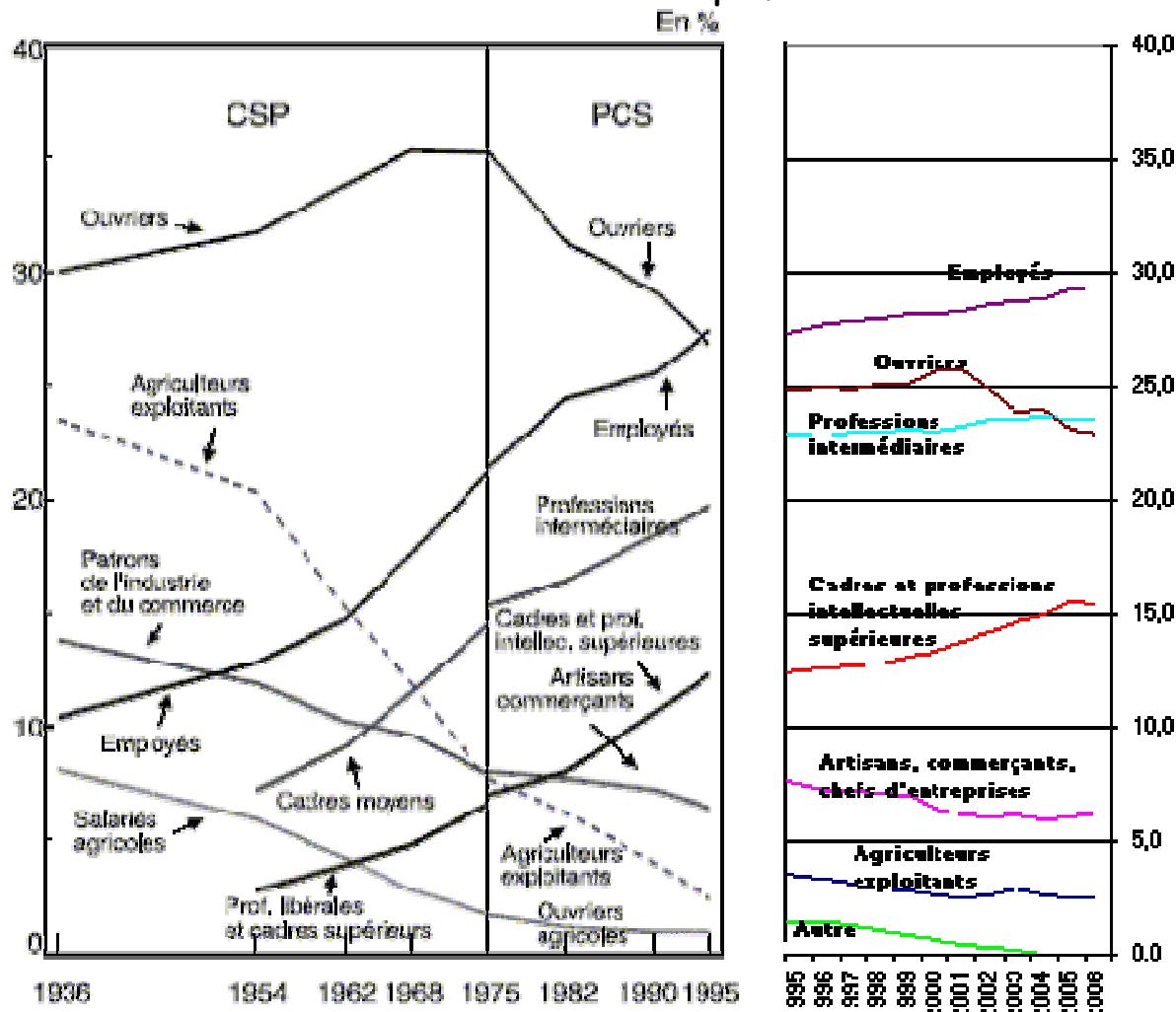
Niveau d'études du fils par rapport au père	Groupe socioprofessionnel du fils par rapport au père			
	Supérieur	Égal	Inférieur	Effectif
Supérieur	53 %	40 %	7 %	905
Égal	23 %	69 %	8 %	802
Inférieur	16 %	56 %	28 %	141
Effectif	688	999	161	1848
En %	37 %	54 %	9 %	100 %
() Les fils sont les enquêtés salariés âgés de 40 à 59 ans.				
Source : Enquête « FQP » réalisée par l'INSEE en 1993.				

- 1/ Faites une phrase avec la donnée entourée.
- 2/ Quelle corrélation peut-on établir entre le niveau de diplôme et la mobilité sociale ?
- 3/ Cette relation est-elle systématique ?
- 4/ Compte-tenu de vos réponses aux questions 2 et 3, pensez-vous qu'un individu a intérêt à faire des études longues ?
- 5/ En quoi ces choix individuels neutralisent-ils l'effet du diplôme sur la mobilité sociale Ascendante ?

2.2 Quels sont les déterminants de la mobilité sociale ?

2.2.1 La mobilité socioprofessionnelle

Activité 8 : L'évolution de la structure professionnelle



Note : Les graphiques renvoient à des mesures des catégories sociales relevant de nomenclatures différentes. Il y a donc des ruptures méthodologiques importantes qui doivent conduire à ne retenir que les tendances générales des évolutions des groupes retenus.

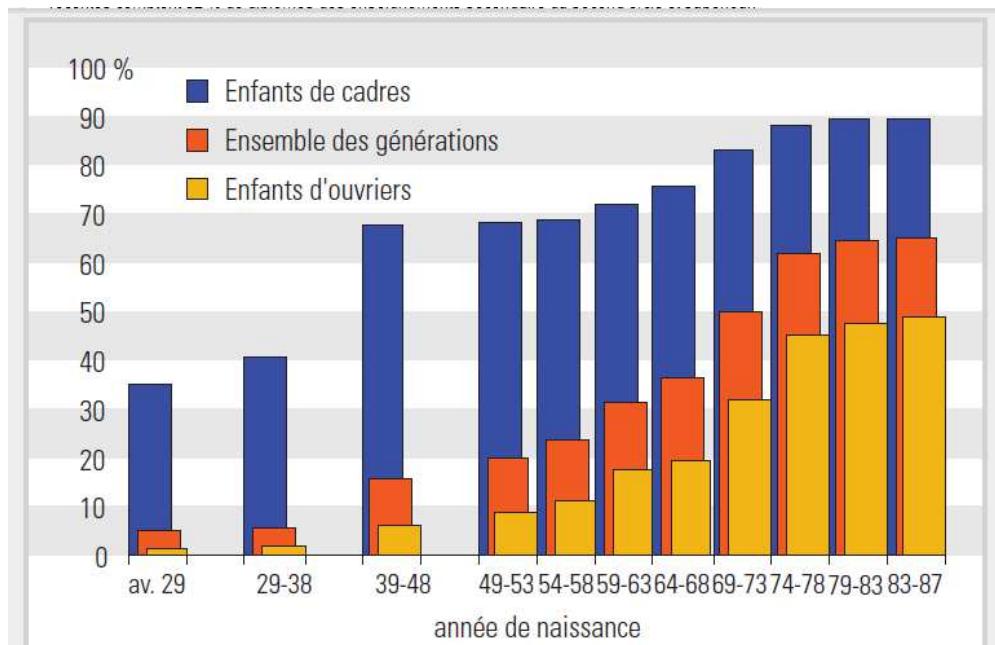
Source : apprendre avec l'INSEE

- 1/ Quels sont les GSP dont la part s'est réduite dans la population active depuis 1936 ou 1954 ?
- 2/ Quels sont les GSP dont la part a augmenté dans la population active depuis 1936 ou 1954 ?
- 3/ Quelle type de mobilité sociale implique ces évolutions structurelles ?

2.2.2 Le rôle des instances de socialisation primaires : l'Ecole et la famille

Activité 9 : Démocratisation scolaire ou simple massification ?

Document 1 : Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



L'état de l'École : 29 indicateurs sur le système éducatif français, n°20, novembre 2010

1/ De manière générale, comment évolue le nombre de bachelier ?

2/ L'écart entre les catégories sociales se réduit-il entre les individus nés avant 1929 et ceux nés en 1983-1987 ?

Document 2 : Répartition par filière des bacheliers 2009 selon leur origine sociale

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	55,3	22,7	21,9
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	49,3	23,9	26,9
Cadres, prof. intellectuelles sup.	75,3	15,5	9,2
Professions intermédiaires	57,6	25,9	16,5
Employés	48,1	29,7	22,2
Ouvriers	33,2	28,4	38,3
Retraités – Inactifs	41,3	28,6	30,1
Ensemble	53,2	24,2	22,4

L'état de l'École : 29 indicateurs sur le système éducatif français, n°20, novembre 2010

1/ Les bacheliers présentent-ils le même profil social selon le type de baccalauréat ?

Activité 10 : Le rôle discuté de l'Ecole

Document 1 : Le rôle du capital culturel dans la reproduction sociale

Les étudiants les plus favorisés ne doivent pas seulement à leur milieu d'origine des habitudes et des attitudes qui les servent directement dans leurs tâches scolaires ; ils en héritent aussi des savoirs et un savoir-faire, des goûts et un « bon goût » dont la rentabilité scolaire, pour être indirecte, n'en ai pas moins certaine. La culture « libre », condition implicite de la réussite universitaire en certaines disciplines, est très inégalement répartie entre les étudiants originaires de milieux différents, sans que l'inégalité des revenus puisse expliquer les écarts constatés. Le privilège culturel est manifeste lorsqu'il s'agit de la familiarité avec les œuvres que seule peut donner la fréquentation régulière du théâtre, du musée ou du concert (fréquentation qui n'est pas organisée par l'Ecole, ou seulement de façon sporadique). Il est plus manifeste encore dans le cas des œuvres généralement les plus modernes, qui sont les moins « scolaires ». [...]

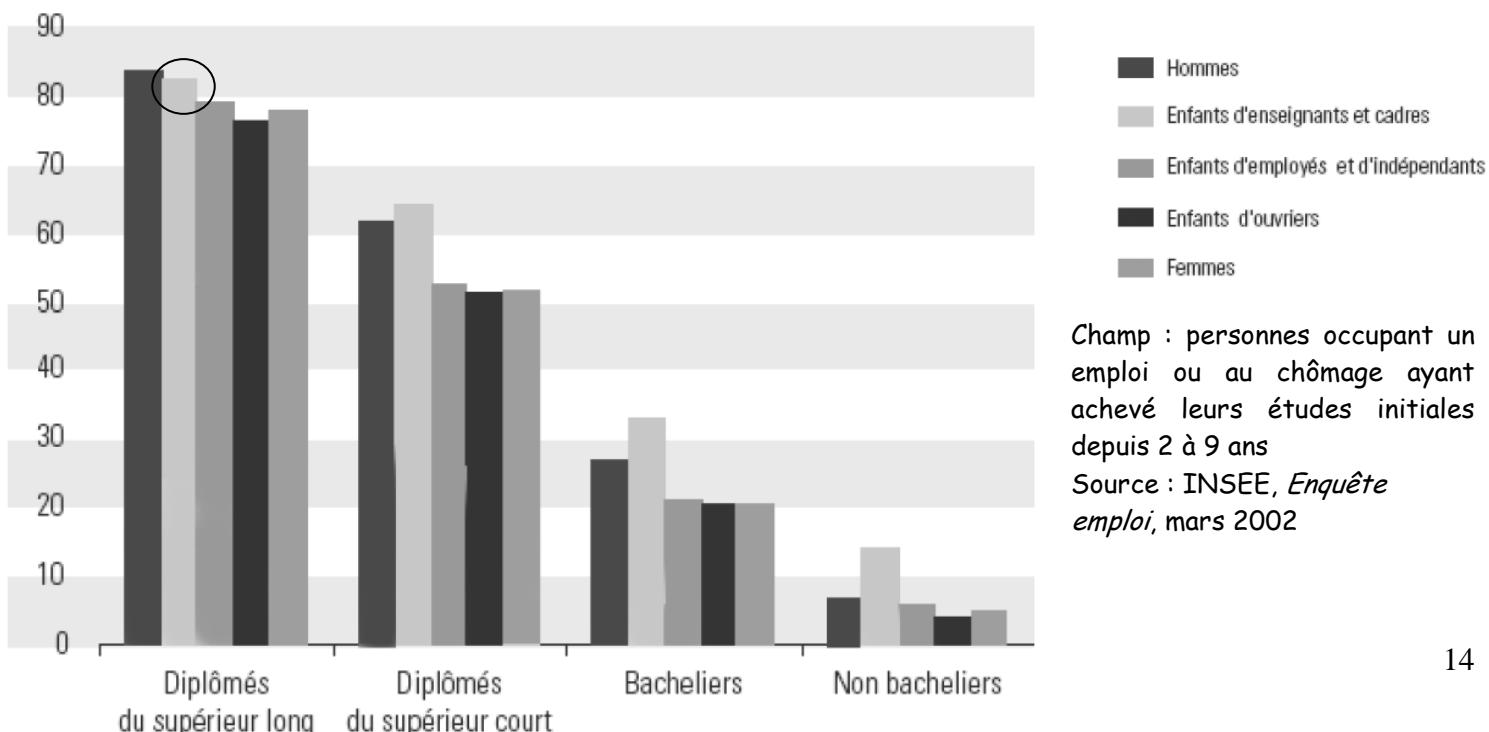
On doit conclure que les inégalités devant la culture ne sont nulle part aussi marquées que dans le domaine où, en l'absence d'enseignement organisé, les comportements culturels obéissent aux déterminismes sociaux plus qu'à la logique des goûts et des engouements individuels.

Pierre Bourdieu et Jean Claude Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, 1964, Editions de Minuit, coll. Le sens commun.

1/ Donnez des exemples de savoir et de savoir-faire hérités du milieu familial et valorisés par l'école.

2/ En quoi l'école favorise-t-elle la reproduction sociale selon Pierre Bourdieu ?

Document 2 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire, selon le diplôme, le sexe et le milieu d'origine, en 2002 (en %).



1/ Faites une phrase avec la donnée entourée.

2/ En quoi ce document montre-t-il que le capital culturel ne permet pas d'expliquer toutes les inégalités d'accès aux emplois supérieurs et intermédiaires ?

Document 3 : Une autre explication du lien origine sociale - étude

Les familles populaires vont certes plus souvent dans les filières techniques ou professionnelles que les familles des classes supérieures : mais là où les marxistes dénonceraient une école au service des besoins du capitalisme, là où Bourdieu verrait une intériorisation de la domination et de la hiérarchisation sociale par les différents acteurs sociaux (les différents acteurs du système scolaire (famille populaire, mais aussi enseignants), Boudon y voit un choix rationnel (à travers, par exemple, la comparaison coûts / avantages entre un emploi rémunéré et une année supplémentaire d'école, et notamment d'études supérieures, où les classes populaires savent qu'elles réussissent statistiquement moins bien), puisque l'enseignement technique assure plus facilement une insertion professionnelle à court terme tout en n'empêchant pas en cas de bons résultats de rejoindre des études plus longues. [...] Et comme ces choix d'orientation se font à plusieurs moments du cursus scolaire, les inégalités vont se multiplier.

Nathan 2012, d'après R. Boudon, *L'inégalité des chances, la mobilité sociale dans les sociétés industrielles*, Armand Colin, 1973.

1/ Qu'est-ce qui distingue le cadre d'analyse de P. Bourdieu de celui de Raymond Boudon ?

2/ Qu'est-ce que la rationalité ?

3/ Illustriez les coûts et les avantages de la scolarité.

4/ Expliquez pourquoi les familles font des choix différents pour les études de leurs enfants selon leur milieu social.

5/ A l'aide de vos acquis de première, montrez que le groupes d'appartenance et de la groupe de référence ont un impact sur le calcul coût / avantage.

Annexe : les tables de mobilité

Annexe 1 : CSP du fils en fonction de celle du père en 2003

Tables de mobilité en valeur relative (en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les lignes suivantes)

Catégorie socioprofessionnelle	Catégorie socioprofessionnelle						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	252	6	2	2	3	20	285
	88	2	1	1	1	7	100
	22	1	0	0	0	1	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	72	182	37	60	43	225	619
	12	29	6	10	7	36	100
	6	21	6	8	7	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	105	189	310	266	144	304	1 317
	8	14	24	20	11		100
	9	22	52	33	22		19
Profession intermédiaire	190	205	152	263	179	701	1 690
	11	12	9	16	11	41	100
	17	24	26	33	28	23	24
Employé	98	79	37	73	108	375	770
	13	10	5	9	14	49	100
	9	9	6	9	17	12	11
Ouvrier	426	210	52	135	169	1 373	2 364
	18	9	2	6	7	58	100
	37	24	9	17	26	46	34
Ensemble	1 143	870	591	800	644	2 998	7 045
	16	12	8	11	9	43	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 2003.

Source : Insee, enquête FQP, 2003.

Annexe 2 : CSP du fils en fonction de celle du père en 1977

Tables de mobilité en valeur relative (en milliers pour la première ligne de chaque case, en % pour les lignes suivantes)

Catégorie socioprofessionnelle du fils	Catégorie socioprofessionnelle du père						
	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre et profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	546	20	6	3	5	34	615
	89	3	1	1	1	6	100
	36	2	2	1	1	2	11
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	119	258	28	38	38	162	642
	18	40	4	6	6	25	100
	8	29	11	9	8	8	11
Cadre et profession intellectuelle supérieure	40	124	118	92	66	93	532
	8	23	22	17	12	17	100
	3	14	48	23	15	4	9
Profession intermédiaire	124	172	62	146	132	370	1 006
	12	17	6	15	13	37	100
	8	19	25	36	29	17	18
Employé	88	72	14	46	69	193	481
	18	15	3	9	14	40	100
	6	8	6	11	15	9	9
Ouvrier	590	250	20	78	141	1 288	2 367
	25	11	1	3	6	54	100
	39	28	8	19	31	60	42
Ensemble	1 507	895	247	403	451	2 140	5 643
	27	16	4	7	8	38	100

Champ : hommes actifs ayant un emploi ou anciens actifs ayant eu un emploi, âgés de 40 à 59 ans en 1977.

Lecture : cf. figure 1.

Source : Insee, enquête FQP, 1977.